FICHE D'INSCRIPTION 2025/2026

PHOTO

Nom Prénom

Date de naissance Age

Lieu de naissance

Adresse

Code postale Ville

Téléphone Email

Profession

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Nom Téléphone

INSCRIPTION MUAYTHAÏ (mettre 1 croix)

KIDS/TEENS (entre 6 et 14 ans) LOISIR (A partir de 15 ans) COMPETITION

`CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

☐ Certificat médical ☐ Règlement intérieure ☐ Autorisation Parentale

INSCRIPTION MUAYTHAÏ (mettre 1 croix)

Chèque Espèce Coupon sport Labaz

USEE Muaythaï complexe de la prairie 95460 Ezanville, et le siége social mairie d'Ezanville 95460 Ezanville
Tél. : 06 80 89 46 22 – email : usee.muaythai@hotmail.fr ou ffromentin@hotmail.fr
Association de loi 1901, déclarée le 25 novembre 1936 sous le n°1968, Agrée par le gouvernement le 21 juillet 1943 sous le n°5180, et Agrée par le ministère del'éducation nationale le 31 mai 1946 sous le n°1219

AUTORISATION PARENTALE
2025/2026

Je soussigné(e)

Père Mère Tuteur

Demeurant N° Rue

Code postale Ville

Téléphone fixe Téléphone portable

Email

AUTORISE MON ENFANT

Nom Prénom

Née le

A participer aux entrainements et compétitions de la saison 2025/2026, organisés par l'USEE MUAY THAI, conformément aux règlements intérieur et déclare en avoir pris connaissance.
J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant pendant les entrainements et compétitions.

Fait à Le

Signature*

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

RÉGLEMENT INTÉRIEUR
2025/2026

Article 1 – ADHERENT
Une personne est considérée comme adhérents avec tous ses droits lorsqu'elle a remis son dossier complet aux dirigeants du club :
- La cotisation
- Le certificat médical type
- 1 photo d'identité
- La fiche d'Adhésion remplie et signée
- Une autorisation parentale pour les mineurs

Article 2 – OUVERTURE DE SALLE
Les cours tout publics ont lieu toute l'année à l'exception des vacances scolaires et des jours fériés.

Article 3 – PARTICIPATION AUX COURS
Chaque adhérent, pour participer aux cours et aux entraînements, doit être en possession de :
- Ses gants
- Son protège-dents
- Ses protège-tibias
- Sa coquille de protection de la région pelvienne, de son protège-poitrine pour les féminins (selon morphologie)
- Son short de Muaythaï
- Son plastron ainsi que de son casque

Le port de ces protections est obligatoire
Le Muaythaï se pratiquant pieds nus, il est impératif de se couper régulièrement les ongles de pieds.
Pour ceux qui le désirent, le port de chausson à semelles très fines peut être autorisé afin d'éviter les ampoules.
Le non-respect d'une de ces règles établies ci-dessus entraîne l'exclusion systématique du fautif, sauf cas exceptionnel.
Tout accident survenu pendant, et à cause du non-port de ces équipements entraîne la non-prise en charge par les assurances concernées.

Article 4 –HORAIRES
La salle est ouverte aux activités de USEE Muaythaï aux horaires définis ci-après :
MARDI 18h00 à 22h00
MERCREDI 13h30 à 15h30
JEUDI 19h00 à 22h00
VENDREDI 21h15 a 22h30
SAMEDI 16h00 à 18h00
Il est conseillé d'être présent 10 minutes avant le début des cours, de manière à être prêt à l'heure, en prenantsoin de ne pas gêner l'activité présente dans le créneau-horaire précédent.
Les adhérents qui arriveront 20 minutes en retard pourront ne pas être acceptés au cours (sauf cas exceptionnel).
Tout adhérents quittant le cours avant la fin est prié d'en avertir son entraîneur.

Article 5 – COTISATION
La cotisation de chaque adhérent dès son versement est acquise définitivement au club. En aucun cas, unremboursement, même partiel, ne peut avoir lieu. Sauf cas exceptionnel.

Article 6 – EXCLUSION
Une exclusion, temporaire ou définitive, à l'encontre d'un adhérent peut être décidée par le comité directeurpour tout motif grave pouvant porter atteinte, soit directement, soit indirectement, à la vie associative du club.
En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera consenti à l'adhérent.

Article 7 –VOL
En cas de vol d'effets personnels à l'intérieur de la salle, le club ne pourrait se trouver, en aucun cas, responsable.
A chacun de surveiller ses affaires et de ne rien oublier dans les vestiaires ou dans la salle.

Article 8 – 2 ROUES
Le stationnement des deux roues est strictement interdit à l'intérieur de la salle. Il n'est autorisé qu'à l'endroit prévu à cet effet.
Aux utilisateurs de deux roues de prévoir leur antivol.

ENVOYER LE FORMULAIRE

Signature avec la mention « lu et approuvé »

UNION SPORTIVE
EZANVILLE ECOUEN
Section Muay Thaï 2025/2026

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Muay Thai kids (8 ans à 10 ans)		**18h00 à 19h00**	**14h00 à 15h00**			
Muay Thai teens (11 ans à 14 ans)		**19h00 à 20h00**	**15h00 à 16h0**			
Muay Thaï loisirs Compétition	**20h30 à 22h00***	**20h00 à 22h00**	**19h30 à 21h00***	**20h00 à 22h00**		**16h00 à 18h00***

**** Uniquement compétiteurs et/ou confirmés***

Cotisations : (tarifs dégressifs en fonction de la période d'inscription - 3 chèques à la date du jour de l'inscription peuvent être acceptés pour un étalement de la cotisation, le premier chèque ne devant pas être inférieur à 100 €

Tarifs	À l'année	(À partir de janvier) 2ème trimestre	(À partir de mars) 3ème trimestre
Muay Thai kids (8 ans à 10 ans)	**220 €**	**190 €**	**170 €**
Muay Thai teens (11 ans à 14 ans)	**220 €**	**190 €**	**170 €**
Muay Thaï loisirs Compétition	**260 €**	**230 €**	**200 €**

****** Tarif cotisation + 20€ si hors commune Ecouen/Ezanville ******
****** Supplément + 30 € accès lundi/mercredi ******
****** Caution 50 € / licence compétiteur ******

Pieces à fournir :

L'inscription ne sera effective qu'une fois l'ensemble du dossier constitué, et le règlement intérieur lu, approuvé et signé par le nouveau membre.

- Un certificat médical
- La fiche d'Adhésion avec la photo
- Les règlements de la cotisation à l'ordre de U.S.E.E BOXE
- Le règlement intérieur signé
- Autorisation parentale si vous avez – de 18 ans

Equipement obligatoire :

- un short Muaythaï
- une paire de gants
- une paire de protèges tibias
- un protège dents
- un casque (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- un plastron (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- une paire de coudière (Facultatif pour les Kids et les Teens)
- une coquille Masculin et Féminin

> 1 séance d'essai ensuite 1 entraînement sera admis avec un certificat médical et l'équipement de pratique, ce cotisation réglée intégralement.

USEE Muaythaï complexe de la prairie 95460 Ezanville, et le siége social mairie d'Ezanville 95460 Ezanville
Tél. : 06 80 89 46 22 – email : usee.muaythai@hotmail.fr ou ffromentin@hotmail.fr
Association de loi 1901, déclarée le 25 novembre 1936 sous le n°1968, Agrée par le gouvernement le 21 juillet 1943 sous le n°5180, et Agrée par le ministère del'éducation nationale le 31 mai 1946 sous le n°1219